



# COMITÉ ALPES DU SUD BASKETBALL

04/05

## RÈGLEMENT PARTICULIER

### Plateau U11 Débutant

### SAISON 2022-2023

Sont concernés pour la saison 2022-2023, les enfants nés en 2012, 2013 et 2014 surclassés.

- 1 – FORMULE : 3 contre 3 sur terrain en largeur (possibilité de passer en 4 contre 4 sur tout terrain au cours de la saison). **Chaque entraîneur devra s'assurer que tous les enfants présents disposent d'un temps de jeu homogène, le tout dans un esprit « MiniBasket ».**
- Changement à la volée devant la table de marque
- 2 – BALLON : Taille 5
- 3 – PANIERS : 2.60 m
- 4 – TEMPS DE JEU : 2 périodes de 7 minutes non décomptées sauf sur lancers-francs
- 1 minute entre chaque période / 5 minutes entre deux rencontres
- Aucune prolongation, même en cas d'égalité
- 5 – ENTRE-DEUX : A faire en début de match, puis règle de l'alternance
- 6 – FAUTE SUR LE TIR : 2 lancers-francs (ligne avancée à 4 mètres)
- 7 – FAUTES : 4 fautes par joueurs
- Pas de fautes d'équipes
- 8 – DÉFENSE : Individuelle UNIQUEMENT
- 9 – SCORE : Pas d'affichage de score au tableau
- Feuille de marque tenue par les joueurs de l'équipe qui ne joue pas sous la supervision d'un adulte (mise en place du JAP)
- 10 – VALEUR DES POINTS : Dans la zone restrictive = 2 pts, lancers-francs = 1 pt (ligne avancée à 4 mètres)
- Pas de panier à 3 points
- 11 – TEMPS MORTS : 1 temps mort par équipe et par mi-temps
- 12 – RETOUR EN ZONE : Aucun, pas de tracé
- 13 – ARBITRAGE : Marcher = Tolérance en début de saison ;
- Dribble = Aucune tolérance ;
- Remise en jeu non-défendue en zone arrière – L'arbitre ne touche pas le ballon sur les sorties de balle ;

3 secondes offensive = Non comptées

14 – Règles FFBB pour tous les points non détaillés ci-dessus

15 – JOUR ET HORAIRE OFFICIEL : Samedi 10h00 ou 13h30

16 - DÉROGATION : La saisie des plateaux se fait sur FBI. Si une modification est nécessaire, faire une demande de dérogation sur FBI 15 jours AVANT la date du plateau

17 – FORFAIT : Tout manquement au bon déroulement du plateau donnera lieu à une sanction financière prévue dans le règlement financier de notre comité